

Un consensus pour allonger la journée scolaire

L'école va se réformer. Les principaux acteurs se mettent au vert trois jours pour discuter du Pacte d'excellence.

S'agira-t-il de la grande réforme devant (enfin) remettre notre école sur pattes ? C'est le vœu des artisans du Pacte d'excellence. Ils se réunissent ce jeudi, vendredi et samedi, à Spa, pour tirer les premières conclusions des débats engagés en janvier 2015 sous l'aile de Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Éducation. De cette mise au vert, il ne sortira aucune

décision de réforme. Les 120 propositions émises dans les douze groupes de travail préparatoires seront exposées. Un groupe central devra les synthétiser et faire le tri. Les premières décisions politiques ne devraient tomber qu'en avril.

A ce stade, rien n'est arrêté. Mais des consensus se dessinent. Ainsi, les partenaires songent à allonger la journée scolaire pour

mieux tenir compte de l'élève et des moments où sa vigilance est maximale. La pause de midi serait élargie pour organiser des activités de détente (sport, culture...). Et l'école fermerait ses portes plus tard – on parle de 17 heures, au moins. On veut éviter que l'élève (surtout celui du primaire) importe du travail à domicile. Une question d'équité – quand il y a des devoirs à la

maison, des enfants bénéficient de l'aide de parents, d'autres pas.

L'idée reste à dégrossir, à programmer dans le temps (cette réforme n'entrera sans doute pas en vigueur avant des années) et à financer – il est entendu que les heures de rabirot seront confiées à du personnel extrascolaire, pas aux enseignants. ■

Le Pacte d'excellence amorce son atterrissage

- Les concepteurs du plan de réforme de l'école se réunissent à Spa, ces jeudi, vendredi et samedi.
- Les décisions ne tomberont qu'en avril. Si l'horaire de la journée scolaire est en discussion, on ne devrait (sans doute) pas toucher au congé de juillet/août.

Engagées en janvier 2015, les négociations devant aboutir à ficeler le Pacte d'excellence commencent à toucher au but.

Le Pacte d'excellence : c'est le nom donné par le gouvernement PS-CDH à un (vaste) plan de réformes qui doit/devra/devrait relancer notre enseignement, rongé par l'échec, l'ennui et ses fonctionnements inégalitaires.

En janvier 2015, Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Éducation, a constitué douze groupes de travail. Ils réunissent les partenaires habituels de l'école (syndicats, pouvoirs organisateurs, associations de parents), mais aussi des experts, des pédagogues, etc. Chaque groupe devait plancher sur un thème – adapter les savoirs aux besoins de l'école du XXI^e siècle, lutter contre l'échec, orientation de l'élève, formation de l'enseignant, etc.

A ce stade, chaque groupe de travail a pondu un rapport – assorti de propositions. Ces textes n'ont pas été rendus publics – la discrétion est de mise. On parle d'une grosse centaine de propositions concrètes (plus de 120). Elles ne sont pas connues non plus, même si certains consensus (ou... « *dissensus* ») ont filtré des débats. C'est le cas des rythmes scolaires (lire par ailleurs).

Des décisions politiques d'ici avril

Ces jeudi, vendredi et samedi, les

partenaires impliqués dans cette grosse palabre se réunissent à Spa, à l'hôtel Radisson. Ils seront une cinquantaine, en comptant les présidents de chaque groupe de travail, les (20) personnes du groupe central, des membres du cabinet Milquet et des représentants de l'administration.

Aucune décision ne sera prise à Spa. Chaque groupe de travail exposera son rapport au groupe central. Celui-ci prendra acte, commandera éventuellement à tel ou tel groupe d'affiner sa réflexion. Il étudiera les propositions des groupes – certaines, comme on l'a dit, font l'objet d'un accord, d'autres sont encore en débat. Assisté d'un comité scientifique (composé de représentants des universités, de hautes écoles, de la Fondation Roi Baudouin, d'experts), le groupe central devra arbitrer, s'entendre sur ce qu'il faut retenir, rejeter, amender. Aussi, il faudra veiller à la compatibilité entre les groupes – il faudra vérifier si certaines mesures proposées ici ne sont pas en contradiction avec ce qui est proposé par là.

Le groupe central déposera un rapport de synthèse sur la table du gouvernement de la Communauté française. Celui-ci prendra de premières décisions en avril, étant entendu que, sur le plan politique, la traduction du Pacte d'excellence en mesures

concrètes s'étalera sans doute sur plusieurs mois. Aussi, si des mesures devaient agir assez vite, d'autres mettront des années pour entrer en vigueur – on songe à celles devant modifier nos structures scolaires.

Enseignants inquiets

Les syndicats sont aussi impatients que... circonspects. Depuis la semaine dernière, et l'appel du front commun, les enseignants ont observé un arrêt de travail pour s'informer de l'état d'avancement du Pacte. Si aucune décision n'a encore été prise, des rumeurs circulent, les enseignants sont inquiets et les syndicats tenaient à faire le point avec eux.

Qu'est-ce qui inquiète ? Eugène Ernst (CSC) et Pascal Chardome (CG-SP) tiennent le même discours : « *On veut réformer l'école, sans y mettre les moyens. Nous craignons donc que l'enseignant soit la seule variable d'ajustement... Nous ne voulons pas d'un Pacte qui menacerait l'emploi, le statut ou les conditions de travail.* »

Aussi, et parmi d'autres, les syndicats redoutent le tempo. « *Pas question que les réformes tombent d'un coup sur la tête des enseignants* », émet Eugène Ernst, qui réclame un timing soutenable, qui ne mette pas l'école et ses personnels à l'épreuve. ■

PIERRE BOUILLON

38 h/semaine pour l'enseignant ?

L'un des groupes du Pacte d'excellence a planché sur la charge de travail du prof. Actuellement, et selon les cas, les professeurs prestent généralement, par semaine, de 20 à 26 périodes de 50 minutes. Ces périodes représentent le temps en classe, « devant élèves ». Il passe au bleu les heures que l'enseignant consacre à préparer ses cours, corriger les contrôles, se concerter en équipe pédagogique, etc. D'où l'idée de « préciser » la charge professorale.

Certains, pendant les débats préparatoires du Pacte d'excellence, ont émis l'idée de fixer l'horaire enseignant à 38 h/semaine. Ces 38 heures (de 60 minutes) couvriraient tout. A savoir le temps « devant élèves » mais aussi les corrections, les préparations, etc. Une fois ces 38 heures prestées, l'enseignant serait libéré. Etant entendu que, pour certains, ces 38 heures devraient être prestées à l'école. L'idée, c'est peu dire, passe mal chez les syndicats - pendant les arrêts de travail de la semaine dernière, elle a fait pétrolier les enseignants. Elle passe si mal que, à ce

stade, plus personne n'ose clairement en revendiquer la paternité. Et de ce qu'on sait, elle ne figurera plus dans le rapport du groupe de travail *ad hoc*.

« S'ils mettent ça sur la table, c'est le veto syndical tout de suite, assène Eugène Ernst (CSC). On voit bien l'idée : ils veulent maintenir l'enseignant 38 heures à l'école et le mettre à la disposition du pouvoir organisateur ou la direction. C'est totalement irréaliste. Déjà : d'après nos enquêtes, les enseignants travaillent en général 40 à 45 h. Et c'est bien davantage encore pour un enseignant qui a plusieurs classes, pour un enseignant en début de carrière... »

Pascal Chardome (CGSP) embraie : « Quelle est l'idée ? De dire aux enseignants : vous êtes des fonctionnaires et vous prestez 38 heures. En réalité, ils veulent que les enseignants soient à la disposition des directions. Mais dans les faits, c'est rigoureusement impossible. Si l'enseignant devait préparer ses cours à l'école, il lui faudra un local, un accès internet. Qu'il faille préciser ce que recouvre exactement la charge enseignante, soit. Mais ça, c'est irréaliste. »

P.BN

Journée plus longue

On l'a dit : les concepteurs du Pacte d'excellence n'ont encore rien décidé. Les rapports qu'ils examineront à Spa charrient plus de 100 propositions et aucune n'est arrêtée.

Ceci posé, des consensus émergent.

Le Pacte d'excellence devrait repenser la journée d'école. Les écoles ouvriraient leurs portes plus tôt pour les fermer plus tard.

Plus tard ? L'idée est d'éviter que les élèves (surtout ceux du primaire) importent du travail à domicile, ce qui les met en situation d'inégalité (des enfants peuvent se faire aider par leurs parents, d'autres pas...). Mais il faudra trancher - certains proposent de porter la journée

jusqu'à 17 heures ; d'autres parlent de... 19 heures. En tout état de cause, l'allongement de la journée, s'il se confirme, supposera l'appel à des intervenants extérieurs, pour ne pas alourdir la charge professorale.

A noter qu'il est proposé aussi d'allonger la pause de midi, moment où la capacité de vigilance des enfants faiblit - le creux de la journée serait consacré à des activités sportives, culturelles, etc. Important : les heures rajoutées à la journée scolaire ne

seraient pas à charge des enseignants mais seraient confiées à du personnel extra-scolaire dans le cadre d'études dirigées, etc.

Si l'horaire de la journée est sur le métier, on devrait éviter de toucher à l'organisation des congés de l'année.

On sait que les chronobiologistes et beaucoup de pédagogues préconisent de raccourcir l'été de deux semaines, pour pouvoir allonger (d'une semaine) les congés de Toussaint et Carnaval. De ce que l'on sait, ce schéma ne devrait sans doute pas être retenu - il est jugé trop « bousculant » et susciterait un tollé. « Irréaliste », nous souffle-t-on. Le scénario, très régulièrement évoqué, fait effectivement débat.

Du côté de l'Association professionnelle des attractions touristiques en Wallonie et à Bruxelles, l'idée de raccourcir l'été est ainsi accueillie avec prudence.

« C'est une problématique déjà évoquée, rappelle Michel Vankeerberghen, le directeur de l'association. Tout dépend de la manière dont c'est fait. Si on supprime la première semaine de juillet et la dernière semaine d'août, ça pourrait aller. Maintenant, tout dépend quand les compensations sont réparties. Si on ajoute deux semaines à Carnaval, c'est

moins intéressant dans le secteur. Le climat n'est pas top. Ajouter à la Toussaint, c'est déjà moins dommageable car c'est devenu une semaine quasiment de haute saison.

Pour certains parcs, c'est aussi la semaine d'Halloween - qui est devenue la plus grosse semaine de l'année. »

Du côté de la Fédération belge de scoutisme, on est plus mitigé. Les scouts organisent en général leurs camps en juillet. Et si on l'ampute d'une semaine, « il y aura un énorme souci car cela va augmenter la problématique

du nombre d'endroits de camps disponibles ainsi que l'organisation des camps », rapporte Geoffroy Crepin, le porte-parole de la fédération.

Organiser les camps en août ? Difficile car les chefs sont en général des étudiants et août est le mois des secondes sessions.

Benoît Dieu, président de l'Union professionnelle des agences de voyage, saluerait, lui, un allongement des congés de Toussaint et Carnaval. « Cela pourrait avoir une bonne incidence sur la fluidité des réservations de vacances, notamment pour les réservations ski. Cela peut permettre aussi à certaines familles d'augmenter le nombre de jours de vacances et donc d'envisager des destinations plus lointaines. »

P.BN ET V.AN

Vrai tronc commun

Sur le papier, les élèves doivent recevoir une formation de base du fondamental jusqu'aux deux premières années du secondaire (le 1^{er} degré). Et le choix entre l'enseignement « général », le « technique » et le « professionnel » commence en 3^e secondaire.

Dans les faits, la formation de base s'arrête en fin de 6^e primaire. Et le 1^{er} degré du secondaire offre un enseignement général avant l'heure. Et, en fin de 2^e secondaire, on décide de maintenir l'élève en général ou de le dévier vers le technique et professionnel.

L'affaire fait désormais l'objet d'un consensus au sein des artisans du pacte : la formation commune devra couvrir les trois premières années du secondaire (au moins...) et sera « vraiment commune ».

Entendez par là que l'élève, pendant ces trois années, se verra offrir une formation multidisciplinaire avec des cours généraux mais aussi des sensibilisations aux métiers techniques, à l'art, au sport...

L'idée : que ces années offrent à l'élève d'opérer un vrai choix d'orientation, de carrière.

S'il y a un consensus là-dessus (l'amorce du secondaire doit offrir une formation de base, multidisciplinaire), les partenaires doivent encore s'accorder sur le terme de cette formation de base. Elle pourrait couvrir les trois premières années du secondaire, donc. Mais certains partenaires, notamment syndicaux, proposent de l'arrêter à la 4^e secondaire. L'éventail général/technique/professionnel ne s'ouvrirait ainsi qu'en début de 5^e secondaire.

P.BN